



Communiqué de presse du 27 juin 2019

## Les industries chimiques se dotent de nouveaux moyens pour le dialogue social

Le 26 juin les fédérations patronales des industries chimiques ont signé avec la CFDT et la CFE-CGC l'accord mettant en place la CPPNI, dotant ainsi la branche d'une instance nouvelle de négociation.

Les partenaires sociaux ont saisi cette opportunité pour actualiser les moyens dédiés au dialogue social au sein de la branche en consolidant le principe de journées d'études, en introduisant des journées de formation pour les représentants du personnel et en revalorisant la prise en charge des frais liés à leur participation aux réunions.

L'instauration de cette instance permettra d'étendre l'application des accords de branche à venir à l'ensemble de la profession.

\*

**La branche des industries chimiques** rassemble les 3.500 entreprises qui appliquent la Convention collective nationale des industries chimiques. Elle emploie 220.000 salariés dans les secteurs de la Chimie minérale, de la Chimie organique, des Spécialités chimiques, des Savons, parfums et produits d'entretien et de la Fabrication des produits pharmaceutiques de base.

### Contacts presse

**FEBEA** : Perrine Bodard - [PBodard@febea.fr](mailto:PBodard@febea.fr) / 01 56 69 67 89

**FIPEC** : Teoman Bakoglu – [teoman.bakoglu@fipec.org](mailto:teoman.bakoglu@fipec.org) / 01 53 23 00 02

**FNCG** : Amélia Mungroo – [communictaion@66laboetie.fr](mailto:communictaion@66laboetie.fr)

**France Chimie** : Guillaume Croullebois – [gcroullebois@francechimie.fr](mailto:gcroullebois@francechimie.fr) / 01 46 53 11 65